Le 5 Décembre 2007



Venez découvrir le jeu « NE PERDS PAS LA CARTE » et participez à la lutte contre la maladie d'Alzheimer.

GRANDE ANIMATION

La société Tom lapointe Games s'associe avec « Virgin » et organise une opération de démonstration du jeu « Ne perds pas la carte » pour tester et muscler sa mémoire, du 10 décembre 2007 au 6 janvier 2008, de 15H30 à 19H30, sur l'espace central (devant le Virgin et le Marionnaud) à la Galerie Alliance D'Archamps.

Lors de ces démonstrations gratuites et ouvertes à tous, ceux qui le souhaitent pourront aider à lutter contre la maladie d'Alzheimer en achetant le jeu « Ne perds pas la carte » à 4,99 euros TTC dont 1 euro qui sera reversé aux scientifiques de l'association BioVie&Santé, pour aider à la recherche sur la maladie d'Alzheimer.

« Ne perds pas la carte » - le format poker au service de la mémoire

Le nouveau jeu « Ne perds pas la carte » se joue avec un paquet de cartes traditionnel. Ce jeu au système et au design unique permet d'exercer et d'entretenir sa mémoire et sa concentration. Grâce au format Poker très en vogue actuellement, la popularité du jeu ne se fera pas attendre. « Ne perds pas la carte » est un habile mélange de l'efficacité graphique d'un jeu de cartes de poker et de l'élégance classique du jeu de bridge. La majorité des joueurs a de cette façon des repères de jeu de cartes classique tout en surfant sur l'air du temps avec la tendance « poker ». Ce jeu est facile d'accès, pensé pour tout public et multigénérationnel.

La maladie d'Alzheimer – Au cœur des médias

Lors de la journée mondiale Alzheimer 2006, l'ancien gouvernement a désigné la maladie d'Alzheimer « grande cause nationale 2007 ». Le gouvernement de notre actuel président de la république a installé le 3 septembre 2007 une commission chargée de rédiger le plan national Alzheimer qui sera mis en œuvre dès le 1er janvier 2008.

L'objectif est de mieux faire connaître et de mieux diagnostiquer cette maladie, d'améliorer concrètement la vie des personnes malades et surtout de bien intégrer les soins, la prise en charge médico-sociale et la Recherche. C'est sur ce dernier point surtout, que le plan Alzheimer se différenciera des dispositifs précédents et que le jeu « Ne perds pas la carte » a l'ambition de s'insérer pleinement dans ce plan Alzheimer.



Pour plus d'informations concernant le jeu et l'opération « Ne perds pas la carte » www.tom-lapointe-games.fr



Contact presse Maud Boulanger – 01 47 00 47 64 – inthebox@statpress.eu